Ouverture au public – sans rendez-vous :
LUNDI ET MARDI : 8h30 - 12h00 ET 14h00 - 18h00
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 8h30 - 12h00

Uniquement sur rendez-vous :
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI (après-midi)

Tél. : 03 26 08 40 38 – mail : ccas@ville-tinqueux.fr

CCAS TINQUEUX

DEMANDE DE BOURSE MUNICIPALE
ANNEE 2023 / 2024
Etude Supérieure
DOSSIER A DEPOSER AU CCAS A COMPTER DU 04 SEPTEMBRE 2023

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__| ❑ M ❑ F

Adresse : .....

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune .....

Téléphone : |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SCOLARITE

Nom de l'établissement fréquenté : .....

Adresse de l'établissement : .....

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune .....

Niveau d'étude (année) et diplôme préparé (renseigner avec précision sans abréviation)

.....

Je soussigné(e) .....
Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.
Date et signature

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

❑ Certificat de scolarité
❑ Notification définitive des bourses nationales
❑ 1 RIB AU NOM DE L'ETUDIANT
❑ Quittance de loyer ou taxe foncière 2021

CADRE RESERVE AU CCAS
JUSTIFICATIF DE DEPOT

Date de dépôt du dossier	
Date de dépôt du certificat d'assiduité	
Date de dépôt du justificatif CITURA	

Pièces manquantes à déposer avant le ……

Certificat de scolarité		Quittance de loyer ou taxe foncière 2021	
Notification définitive des bourses nationales		1 RIB au nom de l'étudiant	

CE DOSSIER DOIT ETRE DEPOSÉ AU CCAS DE TINQUEUX
IMPÉRATIVEMENT EN MAIN PROPRE AVANT LE 10 NOVEMBRE 2023.
TOUT DOSSIER DEPOSÉ APRES CETTE DATE OU INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.
Une copie vous sera remise lors du dépôt du dossier. Elle sera exigée pour toute réclamation.